

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 7 juillet 2017

5^{ème} Commission
N° CP-2017-7-5-5

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Action territorialisée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
TROISIEME PROGRAMMATION 2017**

Résumé : Il est proposé d'approuver la 3^{ème} programmation pour l'année 2017 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014 2019.

Cinq projets sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 208 696 € réparties de la façon suivante :

- CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche : 100 000 € pour 1 projet.
- CTV Colmar Fecht et Ried : 88 000 € pour 2 projets.
- CTV Thur-Doller : 20 696 € pour 2 projets.

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de ses réunions des 18 novembre 2016, 28 avril 2017 et 2 juin 2017.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (rapport n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (rapport n°CG-2015-2-5-1).

Le montant des aides à allouer pour cette 3^{ème} programmation de cinq projets structurants au titre de l'exercice 2017 s'élève ainsi à 208 696 € répartis comme suit par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

Contrat de Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	61-3 Acquisition et réhabilitation d'une friche industrielle (NORMALU)
Maître d'ouvrage :	Commune de SAINTE MARIE-AUX-MINES
Localisation :	SAINTE MARIE-AUX-MINES
Numéro d'opération :	CTV00700
Montant du projet :	1 554 968 € HT
Montant subventionnable :	416 666 € HT
Taux :	24 %
Subvention :	100 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K211, imputation 204-93-204142-35321-006 AP2013
Cofinancement	Etat (FNADT – DETR) : 844 000 €

Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	12-12Bibliothèque du Musée Unterlinden
Maître d'ouvrage :	Société SCHONGAUER
Localisation :	COLMAR
Numéro d'opération :	CTV01785
Montant du projet :	80 325 € TTC
Montant subventionnable :	70 000 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	28 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-312-20421-35421-006 AP2015

Projet :	41-13Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM)
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes de la Vallée de Munster
Localisation :	Vallée de Munster
Numéro d'opération :	CTV01813
Montant du projet :	1 298 118 € HT
Montant subventionnable :	1 298 118 € HT
Taux :	4,62 %
Subvention :	60 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-93-204142-35421-006 AP2015
Cofinancement :	Etat : 158 634 € Région : 132 263 €

Contrat de Territoire de Vie Thur-Doller

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	13-2 Etude relative à l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM)
Maître d'ouvrage :	Communauté de Commune de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
Localisation :	Vallée de la Doller et du Soultzbach
Numéro d'opération :	CTV00721
Montant du projet :	25 184 € TTC
Montant subventionnable :	25 184 € TTC
Taux :	25 %
Subvention :	6 296 €
Imputation budgétaire :	Programme K814, imputation 65-93-65734-35681-006 AE2013
Cofinancement :	Etat (FISAC) : 12 592 €

Projet :	42-9Animation du programme LEADER 2014-2020
Maître d'ouvrage :	Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller
Localisation :	Territoire de Vie Thur-Doller
Numéro d'opération :	CTV03010
Montant du projet :	49 977 € TTC
Montant subventionnable :	48 000 € TTC
Taux :	30 %
Subvention :	14 400 €
Imputation budgétaire :	Programme K814, imputation 65-74-65735-35681-006 AE2015
Cofinancement :	Europe (FEADER) : 16 555 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette 3^{ème} programmation 2017 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 208 696 €, telles que détaillées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN